

FEDERATION SUISSE DE DEMINAGE

RAPPORT D'ACTIVITE 1999

destiné à l'assemblée générale ordinaire du 6 avril 2000

L'exercice 1999 a constitué une année charnière pour la FSD.

Après un premier exercice social de dix-huit mois très prometteur, il s'est agi pour le comité et la direction technique de la FSD :

- De consolider les acquis en termes d'image, de crédibilité, de fiabilité et d'expertise technique,
- De développer son réseau de contacts, tant sur le plan national qu'international,
- D'être présent sur le terrain dans les trois domaines qui forment ses objectifs et sa mission (sensibilisation, formation, déminage au sens large),
- Tout en menant une restructuration de fond sur le plan structurel et organisationnel.

Le bilan relaté ci-après démontre que le comité et la direction de la FSD ont pleinement rempli ces objectifs.

Ce rapport présentera de manière succincte les activités de la FSD en 1999 sur les plans interne, suisse et international, avant d'adresser nos remerciements à nos principaux donateurs et soutiens, et pour conclure, donner un avant-goût de nos réalisations et projets 2000.

Sur le plan interne

Le comité a poursuivi au cours du premier semestre 1999 la réflexion de fond, entreprise dès l'automne précédent, sur la stratégie, l'éthique et l'approche globale à défendre face à la problématique des mines et des UXO :

la FSD, en tant qu'initiative citoyenne, centrée sur les besoins des populations et des communautés victimes, soucieuse de favoriser et de développer les compétences locales en matière de prévention et d'action contre les mines et autres explosifs, privilégiant la collaboration avec les divers acteurs locaux, nationaux et internationaux, et attentive à intégrer ses actions dans une approche plus globale de développement durable.

Afin de donner à la FSD les moyens de ses ambitions, le comité a entrepris, sous l'égide de l'un de ses membres, une analyse détaillée des responsabilités, compétences et besoins en son sein. Cette analyse a abouti à la définition de postes à responsabilités au sein du comité de la FSD, et à l'élaboration pour chaque poste d'un cahier des charges détaillé.

La FSD est désormais dotée d'une structure claire, efficace et flexible pouvant travailler dans des structures à géométrie variable et permettant aux responsables

sur le terrain d'avoir un interlocuteur privilégié en fonction de la problématique spécifique rencontrée.

Le comité a par ailleurs doté la FSD d'un ensemble de règles internes de contrôle financier et de gestion afin d'assurer la meilleure transparence possible vis-à-vis des donateurs, notamment des autorités. Nos comptes sont désormais audités par une grande fiduciaire internationale, PriceWaterhouseCoopers.

L'ensemble des membres du comité oeuvre, comme par le passé, à titre totalement bénévole.

Sur le plan suisse

- Sensibilisation

Michel DIOT a donné neuf conférences auprès d'écoles publiques et professionnelles, de paroisses et d'associations dans les Cantons de Genève, Vaud, Bâle, Valais et Fribourg, et organisé une exposition à l'Ecole professionnelle de Fribourg.

- Campagne suisse contre les mines antipersonnel

La FSD siège au comité de la Campagne suisse, laquelle regroupe environ quarante-cinq ONG suisses.

- "1er mars 1999 - Première journée nationale de lutte contre les mines"

La FSD a co-organisé cette journée de sensibilisation avec la Campagne suisse contre les mines et la Fondation suisse d'aide aux victimes des mines antipersonnel. Divers membres de la FSD ont participé à des manifestations d'information organisées tout au long de cette journée, tant auprès du grand public que des médias.

- Démonstration d'engins de défrichage

La FSD a organisé à l'automne 1999 une journée de démonstration regroupant des représentants de l'industrie suisse, de l'Etat major général de l'armée et des spécialistes en explosifs et en déminage. Suite à cette journée, la construction d'un prototype spécialisé dans le défrichage, et adapté à la réalité du terrain, est à l'étude.

- CIDH (Centre International de Déminage Humanitaire à Genève)

Une délégation de la FSD a participé en septembre 1999 à la première réunion du comité d'experts sur le déminage humanitaire instauré dans le cadre de la mise en oeuvre du Traité d'Ottawa.

Au-delà de ces actions ciblées et ponctuelles, un travail de fond a été poursuivi auprès des autorités fédérales et cantonales, pour soutenir et amplifier l'engagement de la Suisse dans la lutte contre le fléau des mines et autres munitions

non explosées.

Actions et opérations sur le plan international

Au cours de l'année 1999, la FSD a été sollicitée, en vue d'opérations potentielles, par diverses ONG, par des organisations internationales telles que le CICR et le Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies (UNHCR), et par des représentants de gouvernements.

Divers projets d'opérations potentielles au Vietnam, à la frontière entre l'Equateur et le Pérou, ainsi que dans les Balkans (Croatie, Bosnie Herzégovine et Kosovo), ont été étudiés. Deux préparations de projets ont particulièrement mobilisé l'ensemble des organes de la FSD au deuxième semestre: d'une part la reprise des équipes de déminage du UNHCR en Bosnie, et d'autre part la création d'une force d'intervention rapide contre les mines au Kosovo dans le cadre d'une collaboration sur le terrain avec le CICR.

Trois projets pilotes ont été réalisés :

Dans le domaine de la sensibilisation au danger des mines, septante-deux sessions d'information ont été organisées dans les écoles de Bosnie-Herzégovine sous forme de théâtre de marionnettes et de jeux de rôles, pour apprendre aux enfants entre 4 et 12 ans à vivre avec cette menace.

Dans le domaine de la formation, la FSD en collaboration avec l'ONG allemande HELP (membre de notre fédération), a mis en place à Sarajevo un programme de formation à la supervision d'opérations de déminage spécialement destiné aux membres du Corps des Gardes Fortifications (CGF) de l'armée suisse. A ce jour, ce programme a déjà permis la formation de six collaborateurs du CGF. Il s'agit d'une première pour l'armée suisse.

Dans le domaine du déminage, la FSD a mené pour l'association suisse Causes Communes, financée par le Département des Affaires Etrangères (DFAE), une opération de déminage en Croatie, dans le village de Kusunj. C'est la première fois qu'une ONG humanitaire a pu réaliser et exécuter une opération de déminage en Croatie.

Chaque opération a fait l'objet d'un rapport final, disponible sur simple demande auprès de notre siège ou sur notre site <www.mineclearance.org>.

Remerciements

Les activités de la FSD ne sont possibles que grâce aux donateurs qui nous honorent de leur soutien et de leur confiance.

Nos remerciements les plus chaleureux vont au DFAE (en particulier à la Division politique III) au DDPS, aux Communes de Delémont (JU), Meyrin (GE), Chêne-Bourg (GE), Prilly (VD), la Ville de Genève, à la Fondation suisse d'aide aux victimes des mines antipersonnel, aux sociétés A.I.T. S.A. Genève, et Patchwork Gilde, ainsi qu'à l'ensemble de nos donateurs privés et individuels.

Un merci tout particulier s'adresse aux Autorités fribourgeoises, à la Commune de Matran et tout particulièrement au Conseil d'Etat qui nous a soutenus dès le premier jour et continue à nous honorer de sa confiance.

Quelques nouvelles de l'An 2000

Le Conseil d'Etat du Canton de Fribourg vient de nous octroyer une subvention annuelle de fr. 17'400.- pour une durée de trois ans, afin de permettre à la FSD d'ouvrir ses bureaux à Fribourg. Le nouveau siège de la FSD est ainsi situé au 10 rue Saint-Pierre à Fribourg depuis le 1er avril 2000.

Par ailleurs, l'un des gros projets préparés pendant l'exercice 1999 s'est également concrétisé en ce début d'année:

Le 21 février 2000, la FSD a signé avec le CICR un accord (sous forme de "memorandum of understanding") en vue d'une collaboration au Kosovo pour une durée d'une année, du 1er avril 2000 au 31 mars 2001. Le budget global ascende à Sfr. 570'000.-, intégralement pris en charge par le DFAE.

Dans le cadre de cette opération, la FSD met à disposition trois équipes autonomes d'intervention rapide composées de spécialistes EOD, afin d'intervenir en urgence sur tout le territoire du Kosovo à la demande des communautés locales relayées par les collaborateurs du CICR.

Il s'agit là d'une grande première pour le CICR : c'est la première fois qu'un accord de collaboration sur le terrain avec une ONG est signé. Ce type de collaboration pourrait être élargi à d'autres pays ou région du globe en cas d'évaluation positive de cette première expérience.

Force est dès lors de constater que l'année 2000 démarre sur des bases très encourageantes, et de nombreux autres projets sont d'ores et déjà à l'étude.

Pour la FSD:

Henri LEU

Président du Comité

Matran, le 6 avril 2000

Conception & copyright: FSD - SFMA - SVM

Dernière modification le 27.06.01